

Parlement

Intercommunalité : les élus obtiennent un sursis

Le Parlement a définitivement adopté, lundi 20 février, après le vote conforme du Sénat, la proposition de loi du député (UMP) Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), visant à assouplir le processus d'achèvement de l'intercommunalité. La réforme des collectivités territoriales de 2010 prévoyait que toutes les communes soient regroupées en intercommunalités avant le 31 décembre 2011. Ce calendrier avait engendré pas mal de tensions. Dans plusieurs départements, les élus s'étaient plaints des pressions exercées par les préfets. Fin 2011, seuls 66 départements ont achevé le processus de regroupement. Celui-ci est prolongé jusqu'à fin 2012. La majorité sénatoriale de gauche, qui avait adopté le 4 novembre une proposition de loi présentée par le président (PS) de la commission des lois, Jean-Pierre Sueur, a décidé de voter le texte Pélissard afin de ne pas retarder la mise en œuvre de modalités attendues par les élus locaux. ■